

225C0879
FR0010417345-FS0427

28 mai 2025

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

DBV TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 mai 2025, les entités Venrock¹ (7, Bryant Park, 23rd Floor, New-York, NY 10018, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elles assurent la gestion, ont déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 14 mai 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES et détenir, à cette date et à ce jour, pour le compte desdits fonds, 6 207 469 actions DBV TECHNOLOGIES² représentant autant de droits de vote, soit 4,53% du capital et des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :ss

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Venrock Healthcare Capital Partners II, L.P.	635 055	0,46
VHCP Co-Investment Holdings II, LLC	257 450	0,19
Venrock Healthcare Capital, Partners III, L.P.	1 397 299	1,02
VHCP Co-Investment Holdings III, LLC	139 783	0,10
Venrock Healthcare Capital Partners EG, L.P.	3 777 882	2,76
Total Venrock	6 207 469	4,53

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions DBV TECHNOLOGIES sur le marché.

À cette occasion, le fonds Venrock Healthcare Capital Partners EG, L.P. a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, les déclarants ont précisé détenir à cette date et à ce jour, 9 150 000 bons de souscription d'actions (« BSA ») DBV TECHNOLOGIES⁴ émis par le conseil d'administration de DBV TECHNOLOGIES exerçables au prix de 3 € par BSA jusqu'au 13 juin 2032, donnant droit à autant d'actions DBV TECHNOLOGIES, le prix d'exercice desdits BSA ayant été libéré par anticipation à hauteur de 2,90 € par BSA, seul le solde, soit 0,10 € devant être libéré au jour de l'exercice des BSA.

¹ Agissant en tant que « *general partner* » ou « *manager* » pour le compte de fonds, et contrôlées par Dr. Bong Koh et Nimish Shah, lesquels ne détiennent aucun titre de la société DBV TECHNOLOGIES.

² Dont 68 701 ADR DBV TECHNOLOGIES représentant 343 505 actions DBV TECHNOLOGIES.

³ Sur la base d'un capital composé de 136 948 872 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ A savoir (i) 936 093 BSA détenus par Venrock Healthcare Capital Partners II, L.P., (ii) 379 496 BSA détenus par VHCP Co-Investment Holdings II, LLC, (iii) 2 059 666 BSA détenus par Venrock Healthcare Capital, Partners III, L.P., (iv) 206 044 BSA détenus par VHCP Co-Investment Holdings III, LLC et (v) 5 568 701 BSA détenus par Venrock Healthcare Capital Partners EG, L.P.